

La lettre

des entreprises coopératives

dans ce numéro



Les entreprises coopératives de Rhône-Alpes interpellent les candidats

AUX RÉGIONALES 2010

Chères coopératrices, chers coopérateurs, comme vous le savez nous avons en mars l'échéance des élections régionales. Au-delà des choix politiques qui s'exprimeront au travers du résultat de cette élection, notre Union Régionale est très attentive aux orientations stratégiques de la majorité qui sortira des urnes.

En effet, nos liens avec la Région Rhône-Alpes sont nombreux et primordiaux pour le bon fonctionnement de notre activité. Je peux citer, notamment, la convention RES que nous avons signée avec elle et qui nous permet d'obtenir des moyens supplémentaires pour des interventions de reprise d'entreprise par les salariés et de sauvegarde de l'emploi. A cela s'ajoutent des opérations de promotion de notre statut dans le cadre des Rencontres Solidaires, l'appui apporté aux coopératives d'activités, ou bien encore nos investissements communs dans Transméa, société de capital risque régionale, qui fête cette année ses deux ans ainsi qu'un bilan plutôt flatteur, avec deux fois plus d'emplois sauvegardés

que l'année précédente. Je tiens à souligner que nombre de ces actions s'inscrivent dans le cadre du contrat sectoriel régional ESS, piloté par nos amis de la CRESS. L'évolution de ce contrat, qui structure les relations entre l'ESS et la Région, est bien sûr intimement lié aux choix politiques de la future majorité. Les bonnes relations avec les élus et les services de la Région sont indispensables pour garantir les succès de demain. Il nous a donc semblé légitime d'interpeller les candidats à cette élection sur leur connaissance des entreprises coopératives et leur vision de nos futures collaborations.

Nous avons posé nos questions aux têtes de liste des quatre grands courants politiques de la région (PS, UMP, Europe Ecologie et MoDem). Leurs réponses, retranscrites telles quelles dans votre Lettre Rhône-Alpes vous permettront de juger les intentions de nos futurs interlocuteurs. J'invite ainsi l'ensemble des coopératrices et coopérateurs à s'impliquer dans ce choix démocratique et républicain pour construire l'avenir de notre mouvement.

Bruno Lebuhotel

p. 2
et insert

PROFIL :
Interviews des têtes de liste
aux élections régionales

p. 3

BIENVENUE
aux 10 nouvelles SCOP
et SCIC

p. 4

AUJOURD'HUI L'EUROPE
L'Union Régionale à Madrid
et à Bologne

INFO CRESS

Trouvez plus qu'un travail



Fort du succès de l'édition 2009, la CRESS RA a organisé avec l'AFIJ et le CJDES la 3ème édition du forum de l'emploi et des métiers dans l'économie sociale et solidaire. Réalisé avec l'appui des partenaires officiels que sont la Région Rhône-Alpes, le Grand Lyon et l'État, ce salon s'est tenu les 22 et 23 janvier 2010 à l'Espace Tête d'Or.

(103 bld Stalingrad, Lyon/Villeurbanne).

Au cours de ces deux journées d'exposition, près de 3000 visiteurs ont découvert une centaine d'exposants installés sur les différents espaces : découverte de l'économie sociale et solidaire, offres d'emplois, formations, création d'activité.

En 2009,

Transméa accentue son développement

Société de Capital Risque créée il y a deux ans par l'Union Régionale des Entreprises Coopératives de Rhône-Alpes, Transméa prouve en 2009 son efficacité avec 16 interventions, 193 emplois sauvegardés (soit deux fois plus que l'année dernière), et 559 000 euros versés (soit + 20 % par rapport à 2008). Aujourd'hui, Transméa a investi plus de 10 % de ses fonds propres soit 559 000 euros pour un plan de financement total de 3 321 059 euros. La société intervient uniquement dans le cadre de transmission (75 %) ou de reprise d'entreprises en difficulté (25 %) pour des entreprises coopératives de taille de plus en plus importante (de 3 à 80 salariés) réparties sur tout le territoire rhônalpin. Un développement actif de la Société de Capital Risque qui prévoit 500 000 euros d'engagement en 2010.

89

[février 2010]

profil



Philippe Meirieu
EUROPE ECOLOGIE

Comment percevez-vous les entreprises coopératives et le mouvement coopératif ?

Le mouvement coopératif représente, pour moi, la véritable alternative économique, sociale, politique, et même éducative, à un monde qui a fait de l'individualisme et de la concurrence ses principes de fonctionnement dans tous les domaines. Inscrit dans une longue histoire, trop souvent oubliée, il promeut la construction de collectifs responsables et solidaires qui produisent des richesses matérielles et humaines, et sans jamais séparer les deux aspects. C'est pourquoi il incarne si bien le projet même de l'écologie politique.

En quoi le statut coopératif peut-il être une réponse aux problèmes économiques actuels ?

Quand l'économie de marché fonctionne en promouvant le gaspillage pour mieux rémunérer le capital, le statut coopératif s'attache à produire ce qui aide les hommes et les femmes à vivre mieux : il crée de l'emploi durable, mobilise les personnes dans des projets socialement utiles, permet de lutter contre la surchauffe publicitaire et financière en prenant en compte la durabilité des usages, la qualité environnementale, le développement de la citoyenneté... Il constitue un fabuleux gisement d'emplois tant quantitativement que qualitativement. Mais aussi une manière de changer le rapport au travail et le rapport au monde.

De quelle manière comptez-vous soutenir le mouvement coopératif ?

En permettant aux entreprises coopératives un meilleur accès à la commande publique, en les accompagnant de manière préférentielle en matière de formation, en créant des « zones franches coopératives », en mettant en valeur les réussites exemplaires du mouvement coopératif. Mais la Région doit également promouvoir la conversion en SCOP de toute entreprise qui a des difficultés financières ou dont les dirigeants viennent de partir. Nous proposons un principe simple dans notre programme : un euro investi par la Région pour un euro investi par les salariés. Parce qu'elle contribue à réconcilier l'homme et le monde, l'entreprise coopérative devra être une des priorités de l'intervention régionale.



Azouz Begag
MODEM

Comment percevez-vous les entreprises coopératives et le mouvement coopératif ?

Le projet politique du MoDem se résume en un mot : humanisme. Nous plaçons l'Homme au centre de chaque question de société. Les entreprises coopératives sont une véritable réponse à la crise économique et financière que nous vivons. Nous devons faire la promotion de ce mode de gestion dans les entreprises car il rassemble les éléments essentiels et fondamentaux de l'entreprise : productivité, motivation des salariés et partage de la valeur ajoutée.

En quoi le statut coopératif peut-il être une réponse aux problèmes économiques actuels ?

La réussite d'une entreprise est liée principalement à sa capacité d'innovation technologique, commerciale, sociale et environnementale. Une entreprise doit bâtir un projet partagé par l'ensemble des forces vives avec beaucoup de réactivité et de souplesse, de manière à répondre aux exigences du marché. Cependant, la concurrence mondiale est sauvage. Nous devons imposer un modèle social et environnemental respecté par tous les acteurs de l'économie, en commençant par l'Europe et les autres pays du monde.

De quelle manière comptez-vous soutenir le mouvement coopératif ?

Le Schéma Régional de Développement Economique doit être partagé par l'ensemble des acteurs (Europe- Etat- Région- Département- Communauté de communes- Chambres consulaires). Le statut coopératif doit être promu plus fortement.

Les structures d'accompagnement du mouvement coopératif doivent être aidées en partenariat avec les autres acteurs pour accompagner ce type d'entreprises lors de leur création et pendant les 5 premières années.

Les financements pour la création et le développement doivent être bonifiés d'une manière significative de manière à démontrer l'intérêt du système et la volonté politique.

Les structures de formation existent aussi bien pour les dirigeants que pour les salariés. Il serait peut être intéressant de créer une Ecole des cadres de la coopération de manière à se donner les moyens nécessaires pour développer ce système.

(suite au verso de l'envers)

A la découverte des coopératives catalanes



Ce 23 novembre 2009, l'Union Régionale recevait Pepa Muñoz Quintana, Présidente de la Confédération des coopératives catalanes et Présidente de la Fédération des coopératives de Production catalanes. La Catalogne est le berceau de la coopération ibérique. Elle accueille plus de 5 000 coopératives qui représentent 21 % des coopératives espagnoles. Que ce soit en tant que travailleur ou associé, un catalan actif sur trois est en lien avec une coopérative agricole, maritime, scolaire, d'assurance, de consommateurs, de crédit, de logement, de santé ou de service. Une première étape d'échanges à développer en 2010 en partenariat avec la Région Rhône-Alpes.

par MCD

Repères

infos scop



A DEUX ET PLUS ENTREPRENDRE

Bourgoin-Jallieu (38)
**Elles ont le vent
en poupe !**

Ce 7 janvier, les co-gérantes de la coopérative d'activités A DEUX ET PLUS ENTREPRENDRE, Sylvie Merg et Véronique Aubert, recevaient la médaille d'honneur de la Ville de Bourgoin-Jallieu. Une récompense méritée puisque depuis sa création en 2007, la coopérative a accompagné près de 70 porteurs de projets nord isérois dans divers secteurs d'activité. 48 entrepreneurs font actuellement confiance à la coopérative qui, fin 2009, réalisait un C.A de 853 287 €. En 2010, A deux et plus entreprendre réaffirme son engagement : permettre à chacun de tester son activité tout en minimisant les risques liés à la création.



ÉTAMINE

Lyon (69)
**10 ans
au service du
développement
durable**

Limiter la dépense énergétique des bâtiments à la construction et tout au long de leur vie, c'est tout le travail d'Etamine. Ce bureau d'études, expert en Haute Qualité Environnementale, développe ses compétences au sein de Quadriplus, un réseau de 13 coopératives spécialistes en ingénierie du bâtiment. A l'heure de son 10ème anniversaire, Etamine fait un bilan plus que positif : une activité qui connaît un vrai boom, une équipe d'experts en augmentation, et un C.A de 1 250 000 € à fin 2009. Etamine, c'est un vrai succès qui, grâce à la forme coopérative, est partagé par 16 salariés et 11 associés.



EREBIA

Charlieu (42)
**EREBIA habille les
femmes handicapées**

Fruit d'une rencontre entre des consultants de l'industrie du textile et d'une jeune styliste, la SCOP EREBIA voit le jour en janvier 2009. Epaulé par deux professionnels du textile de Roanne, la coopérative commercialise une ligne de vêtements complète, spécialement confectionnés pour les femmes handicapées. Une production reposant essentiellement sur le tissu

industriel local. Du chemisier à la jupe en passant par les pantalons, ces pièces sont conçues à partir de matière thermorégulante et naturelle (bambou). EREBIA lance l'opération Grand Froid, une réduction de - 30% sur les produits d'hiver.



BOURGEOIS

Faverges (74)
**Un redressement
réussi**

Guy BABOLAT, P-DG de BOURGEOIS, a présenté, lors de la Rencontre des SCOP de l'Industrie, les mesures engagées par sa société pour lutter contre les effets de la crise. Début 2009, la baisse brutale de l'activité de BOURGEOIS (- 26%) entraîne une réduction d'effectif. La SCOP mise alors sur la formation professionnelle et coopérative, le renouvellement de sa gamme de produits dans une démarche d'éco-conception, le marketing et la réorganisation de ses ateliers. Aujourd'hui, la coopérative, spécialiste en fabrication de fours et d'équipements de cuisine, est en passe de réussir son pari de redressement.



Zoom sur ARMONY'SOL

Chambéry (73)
**Fournitures et pose
de revêtements de sols**
Dirigeante : Mariette COLICCI
Effectif : 5

CA prévisionnel : 550 000 euros
Après la liquidation judiciaire qui les laisse sans emploi, Mariette COLICCI et Josiane CREMEL fondent, fin 2009, la SCOP ARMONY'SOL. Cette coopérative est spécialisée dans les revêtements de sols. Les prestations vont de la pose de parquet, de moquette et de revêtement PVC, à la rénovation d'ancien parquet, pour une clientèle de particuliers et de professionnels de l'immobilier. Dans une démarche responsable, la SCOP travaille avec des vernis non polluants à base d'eau. Voulant œuvrer dans un état d'esprit de coopération, les deux dirigeantes ont choisi le statut coopératif pour impliquer les salariés dans l'avenir de la société.

bienvenue

Aux 10 nouvelles SCOP et SCIC

→ SOUNDLAB STUDIO

Saint-Martin d'Hères (38)
**Audio / Post-production,
duplication CD-DVD**
Dirigeant : Frédéric DAVID
Effectif : 2
CA prévisionnel : 190 000 euros

→ PBOX

Valence (26)
**Création, production et diffusion de
spectacles et développement de carrière**
Dirigeante : Pascale EPELLY
Effectif : 6
CA prévisionnel : 2 500 000 euros

→ LA RUCHE A GITER

Saint-Christophe sur Guiers (38)
Gestion d'un gîte, actions culturelles
Dirigeante : Elisabeth ANTONELLO
Effectif : 3
CA prévisionnel : 110 000 euros

→ DESCODE

Vaulx-en-Velin (69)
Studio WEB et Interactif
Dirigeant : Christophe ETHORE
Effectif : 5
CA prévisionnel : 300 000 euros

→ GO2CAM INTERNATIONAL

Lyon (69)
Edition de logiciels informatiques
Dirigeant : Marc ARMBRUSTER
Effectif : 10
CA prévisionnel : 1 000 000 euros

→ ALTE8

Gieres (38)
Conseils et formation
Dirigeant : Jan KAPTEIN
Effectif : 2
CA prévisionnel : 180 000 euros

LES BUREAUX

→ DE MONTREYNAUD

Saint-Étienne (42)
Location de bureaux avec services
Dirigeant : Jean Flavien RENARD
Effectif : 2
CA prévisionnel : 28 000 euros

→ STAD 42 -

**SERVICE TECHNIQUES
A DOMICILE DE LA LOIRE**
Neulise (42)
**SAP - Travaux d'entretien et de bricolage
de l'habitat**
Dirigeante : Josette BRUNON
Effectif : 5
CA prévisionnel : 170 000 euros

→ SPAD

Albertville (73)
Services à domicile
Dirigeant : Jean-Pierre SAINT-GERMAIN
Effectif : 49
CA prévisionnel : 1 400 000 euros

en mouvement

Bienvenue à Mathilde et Léonard



Léonard GIANNETTI et Mathilde CHAVAGNE, deux jeunes communicants tout juste sortis de leurs études viennent agrandir le service communication de l'Union Régionale.

Après une formation en école de commerce puis à l'Université, Léonard GIANNETTI intègre l'Union Régionale pour un stage de fin d'études en mars 2009. Après être intervenu en appui à la communication, il remplace à présent Elisa Brunet, en congé maternité depuis décembre. Ses compétences en management, marketing et communication viennent compléter celles de Mathilde, autre nouvelle recrue.



Formée en Langues Littéraires et Civilisations Étrangères (espagnol et portugais), Mathilde s'est spécialisée en communication dans sa dernière année universitaire. Après un stage en agence de communication publique, elle partage depuis septembre 2009 avec

Léonard toutes les tâches liées à la communication de l'Union Régionale.

Bienvenue à Sapphô

La petite Sapphô est arrivée ce 12 janvier 2010. Bienvenue à elle, et bravo à la maman Elisa Brunet qui réalise ici un excellent travail !

La coopérative, une entreprise pas comme les autres



500 : c'est le nombre de personnes qui ont profité des portes ouvertes : « La coopérative, une entreprise pas comme les autres » organisées par l'Union Régionale avec le soutien de la Région Rhône-Alpes, durant le mois de novembre 2009. Au programme de ces journées : visite guidée d'une SCOP suivie d'un cocktail coopératif. Lycéens, développeurs économiques locaux et futurs coopérateurs ont ainsi découvert les activités et spécificités de 7 coopératives rhônalpines : MENUISERIES DE L'AIN (01), ADF (74), COGECOOP (42), FIRM'INOX (42), AART (73), SOLSTICE (26), A DEUX ET PLUS ENTREPRENDRE (38).

Aujourd'hui l'Europe

AGF SCOP
experte dans cadre du dossier Racine mené par la Confédération Générale des SCOP avec Meryem à Bologne et Liévin à Madrid



L'Union Régionale des SCOP de Rhône-Alpes a participé à deux séminaires transnationaux. L'un en octobre à Bologne (Italie), où était présente Meryem YILMAZ, et en novembre à Madrid, avec Liévin IRAGUHA. L'objectif de ces délégations françaises est d'aboutir à une mutualisation des méthodes d'accompagnement lors de reprise d'entreprise par les salariés en coopérative, en procédant à une analyse comparée de ces différents systèmes. En se rendant dans les confédérations de chacun de ces pays, nos deux délégués ont pu s'intéresser de très près à l'environnement législatif, à la structure des réseaux, à leurs modes d'interventions, notamment pour connaître les critères et outils d'investissement dont ils disposent. De ces échanges découlera une meilleure efficacité des opérations de sauvegarde de l'emploi.

AGENDA

→ Les 23 et 24 juin 2010

Retrouvez les entreprises coopératives au Palais des Congrès pour le Salon des Entrepreneurs de Rhône-Alpes

Salon des
Entrepreneurs
LYON - RHÔNE-ALPES

→ Les 23, 24 et 25 mars 2010 aura lieu :

le 23ème Salon RIST
(Rencontre Interrégionales de Sous-Traitance du Sud-Est)
Au Parc des Expositions de Valence



FORMATIONS :

→ Les 5, 11 et 17 mars 2010 à Lyon

Formation Dirigeant niveau 2
Des outils complémentaires pour les dirigeants d'entreprises coopératives ; des modules sur le développement, la stratégie et l'analyse financière.

Bienvenue.SCOP
Plusieurs séances en Rhône-Alpes ce premier trimestre

Pensez à inscrire vos salariés rapidement !

Directeur de la publication : Bruno Lebuhotel
Responsables de rédaction : Michel Rohart et Élisabeth Brunet
Création graphique : crescend'O
Mise en page : Gilles Brunel - Impression : Unigraphic
Union Régionale des Entreprises Coopératives Rhône-Alpes
74 rue Maurice Flandin - BP 3164 - 69211 Lyon cedex 03
Tél. : 04 78 53 08 06 - Fax : 04 72 34 88 46
rhone.alpes@scop.org - www.scop.org
Membre du réseau : **SCOP** Entreprises

La lettre

des entreprises coopératives

(suite de la page 2)



Jean-Jack Queyranne
PS

Comment percevez-vous les entreprises coopératives et le mouvement coopératif ?

Les coopératives ont été initiées à Lyon, en Rhône-Alpes au XIXe siècle, par le mouvement ouvrier naissant. Cette tradition qui s'est développée au cours du temps, montre l'ancrage du mouvement coopératif en Rhône-Alpes. Fort de sa capacité d'innovation, il représente aujourd'hui 210 000 emplois et il est présent sur tous les territoires, dans une grande diversité d'activités.

En quoi le statut coopératif peut-il être une réponse aux problèmes économiques actuels ?

Le statut coopératif est pleinement dans l'économie du XXIe siècle. Celle-ci doit être porteuse d'innovation technologique, de cohésion sociale, d'égalité professionnelle, de responsabilité écologique. Ce sont les clés d'une nouvelle croissance, respectueuse des hommes et des femmes qui travaillent au sein des coopératives.

Les coopératives placent les hommes et les femmes qui y travaillent au cœur de l'entreprise. La règle d'un homme/une voix, leur participation au capital, ouvrent la possibilité d'un autre partage des richesses.

De quelle manière comptez vous soutenir le mouvement coopératif ?

Dans ce mandat, avec le concours des acteurs de l'économie sociale et solidaire, réunis au sein de la Chambre Régionale, nous avons choisi de rendre les coopératives éligibles à tous les dispositifs d'aide aux entreprises.

Nous avons mis en place Transméa, un dispositif d'aide à la reprise et à la transmission d'entreprises sous forme coopérative. Nous avons créé un contrat sectoriel bénéficiant à toutes les entreprises de l'économie sociale et solidaire : nous y avons consacré plus de 3 millions d'euros au cours des 3 dernières années. Dans le prochain mandat, nous doublerons ce financement et nous renouvelerons le contrat sectoriel pour accompagner le développement des coopératives, avec les emplois à forte valeur ajoutée qu'elles peuvent créer.



Françoise Grossetête
UMP

Comment percevez-vous les entreprises coopératives et le mouvement coopératif ?

Les entreprises coopératives constituent un mode d'organisation de ressources humaines, de moyens financiers et de moyens matériels pour mener un projet entrepreneurial. Elles ont leur place au sein du tissu économique aux côtés des autres entreprises, dans le respect des règles de la concurrence loyale. Elles ont une histoire riche en Rhône-Alpes, avec un mouvement coopératif dynamique qui s'est structuré, favorisant l'échange d'expériences.

En quoi le statut coopératif peut-il être une réponse aux problèmes économiques actuels ?

Particulièrement en cette période de crise, il faut redoubler d'efforts pour soutenir la création et la transmission d'entreprises, et éviter la disparition d'entreprises suite aux défaillances.

Le statut coopératif peut être une solution lorsqu'un collectif de salariés est prêt à reprendre une entreprise en difficulté. Il peut aussi être adapté dans certains cas de transmission d'entreprises, assurant ainsi le maintien des savoir-faire.

Pour consolider notre tissu économique, nous devons saisir toutes les opportunités et les coopératives en font partie.

De quelle manière comptez vous soutenir le mouvement coopératif ?

La Région est faite pour créer les bonnes conditions du développement économique et pour apporter un appui aux entreprises, notamment aux TPE et PME. Du fait de leur nature, la création et le développement des entreprises coopératives présentent des spécificités. Si je pense qu'il faut simplifier le dispositif d'appui aux entreprises, il doit pour autant répondre à toutes ses composantes. Les aides aux entreprises coopératives doivent donc être adaptées, notamment dans la dimension de préparation au management. Je crois aussi que la Région, dans son soutien au tissu économique, doit s'appuyer sur les compétences qui existent et ne pas chercher à toujours créer de nouvelles structures.

C'est pourquoi, dans l'appui aux entreprises coopératives, la Région doit s'appuyer sur les ressources du mouvement coopératif.

LES COOPÉRATIVES DE RHÔNE-ALPES

au Forum de l'Emploi et des Métiers dans l'ESS

Ces 22 et 23 janvier,

les entreprises coopératives de Rhône-Alpes s'exposaient au Forum de l'Emploi et des Métiers dans l'Economie Sociale et Solidaire.

SCOP de la communication, de l'informatique, de la culture, de la formation et de l'ingénierie du bâtiment se sont ainsi réunies durant ces deux journées d'exposition.

Partager une expérience professionnelle ou un savoir-faire, présenter son activité et témoigner de son statut de coopérateur, tels étaient les objectifs des participants.

Vous ne connaissez pas ces coopératives ? Leur activité vous intéresse ? N'hésitez pas à visiter leur site Internet !



FORMATION



AFORE

Saint-Etienne (42)

Formation professionnelle continue

Secteur social et médico-social

www.afore-formation.com



ALTERACTIVE

Lyon (69)

Agence de conseil aux entreprises en Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE)

www.alteractive.org



CYBER ODYSSEE

Chaponost (69)

Formation modules informatique

www.cyber-odyssee.com



MILLE IMAGES

Grenoble (38)

Formation à distance et production audiovisuelle

Domaines de la santé publique et de la prévention
www.mille-images.fr

INGENIERIE, BUREAUX D'ETUDES



COGECI

Vaulx-en-Velin (69)

Bureau d'études du bâtiment

www.cogeci.fr



PROCOBAT

Vaulx-en-Velin (69)

Bureau d'études du bâtiment

www.procobat.fr



GEO SCOP

Lyon (69)

Mise en valeur du territoire

www.geo-scop.fr



KATENE

Vaulx-en-Velin (69)

Bureau d'études techniques
Spécialisé dans les fluides du bâtiment et de l'industrie

www.katene.coop

INFORMATIQUE & INTERNET



PROBESYS

Fontaine (38)

Diffusion et utilisation du logiciel libre

www.probesys.com



DAMI

Tournon-sur-Rhône (07)

Prestation Informatique et Internet

www.dami.com

COMMUNICATION



UNIGRAPHIC

Vaulx-en-Velin (69)

Agence de communication

www.unigraphic.fr



MEDIAPRO

Lyon (69)

Production audiovisuelle

www.media-pro.com

METIERS DE LA CULTURE



L'ECHO

Saint-Etienne (42)

Coopérative d'activités arts et culture

www.lecho.fr